N°
89

Protéger la mer ensemble : comment ça se passe ?

Outils de gestion et de planification

3.1 - Intervenir au-delà de mon périmètre ?

D'un point de vue écologique, les aires marines protégées ont pour vocation de recouvrir des espaces marins dans lesquels la biodiversité et les habitats représentent suffi samment le patrimoine naturel remarquable et les zones dont les fonctions naturelles maintiennent la biodiversité.

Les espèces sont mobiles et le milieu variable. La stratégie de création doit tenir compte de la connexion (continue ou non) entre les AMP. L'articulation entre AMP ne concerne donc pas exclusivement les AMP superposées mais également les AMP frontalières ou proches. Il s'agit de s'assurer que les actions mises en place au sein d'une AMP ne se répercutent pas négativement sur une autre, ou qu'elles soient cohérentes à une plus large échelle. Il s'agit d'étendre la gestion des AMP à des zones plus fonctionnelles pour mieux gérer les enjeux.

Haut de page

Tous droits réservés © - Propriété de l'OFB